



INVITATION PROVINCIALE

Duel



Vendredi 18 avril 2025

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Lieu: Piscine Henri-Bourassa, 12005 Av Laurier, Montréal-Nord

Club hôte : Club de Natation Montréal-Nord

Installation : 6 couloirs, bassin 25m

Type d'invitation : Rencontre BBF, CDNDG, DSC, CNMN, 1 session, finales directes

Groupe d'âge : 11 ans et plus

Date limite d'inscription : Lundi le 14 avril, 2025

L'événement est sanctionné par la Fédération de natation du Québec

COMITÉ ORGANISATEUR

Directeur(trice) de rencontre : Francine Grondin,
francine.grondin.natation@hotmail.com

Responsable des inscriptions : Francine Grondin,
francine.grondin.natation@hotmail.com

Responsable des officiel(le)s : Isabelle Fournier, officiel.cnmn@gmail.com

INFORMATIONS SUR LA COMPÉTITION

Catégorie d'âge L'âge d'un athlète est déterminé selon son âge au premier jour de la compétition.

- Filles et garçons 11 ans et plus

Période de qualification Les athlètes doivent obligatoirement avoir été inscrits avec leur meilleur temps prouvé effectué entre le 1er septembre 2023 et la date limite d'inscription lors d'une compétition sanctionnée par la Fédération de natation du Québec.

Déroulement de la compétition

- Tous les temps soumis seront classés en ordre sans priorité de bassin.
- Les séries se nageront senior et mixtes du plus lent au plus rapide.
- Aucun essai de temps ne sera autorisé

Longues distances (800 m / 1500 m)

- Toutes les séries se nageront à un (1) nageur par couloir.
- Confirmation de présence

HORAIRE ET PROGRAMME

HORAIRE DE LA COMPÉTITION		
ARRIVÉE DES ATHLÈTES	7h15	
ÉCHAUFFEMENT	1ère période	2ème période
	7h30 à 7h55	7h55 à 8h20
RÉUNION DES ENTRAÎNEURS	8h20	
DÉBUT DE LA COMPÉTITION	8h30	

PROGRAMME DE LA COMPÉTITION

Numéro	Épreuves	Groupes d'âges
1	400 m libre	Tous
2	50 m dos	Tous
3	100 m papillon	Tous
4	200 m brasse	Tous
5	100 m libre	Tous
6	200 m qni	Tous
7	50 m brasse	Tous
8	100 m dos	Tous
Pause		
9	400 m qni	Tous
10	100 m brasse	Tous

11	200 m libre	Tous
12	50 m papillon	Tous
13	200 m dos	
14	50 m libre	
15	200 m papillon	
16	800 m libre	
17	1500 m libre	

PROCÉDURE D'INSCRIPTION – PROCÉDURE TEMPORAIRE DURANT LA FERMETURE DU REMS

Inscription

- Le fichier des épreuves est disponible sur le site : [2024-FNQ- Compétitions sanctionnées](#)
- Toutes les inscriptions devront OBLIGATOIREMENT être soumises par courriel au responsable des inscriptions Francine Grondin, francine.grondin.natation@hotmail.com car le site de natation Canada n'est toujours pas en fonction.
- Il est de la responsabilité du club de vérifier la validité des données avant de soumettre les inscriptions par courriel et de s'assurer que tous les athlètes inscrits sont placés dans une catégorie d'affiliation dans le REMS.

Épreuves

- Un nageur peut s'inscrire à un maximum de 4 épreuves individuelles.

Frais de participation

- 55,50\$ par nageur, taxes incluses et incluant les frais de participation par nageur (FNQ)
- Le paiement devra être fait au maximum avant le début de la compétition, prioritairement par virement bancaire à gestioncnmn@gmail.com

Si une question est demandée : Club / Réponse : CNMN

- Sinon par veuillez faire un chèque à l'ordre du **Club de Natation de Montréal-Nord**.

Temps de passage officiel

Les demandes de temps de passage comme temps officiel devront être faites au bureau de l'administration, au plus tard avant le début de l'épreuve en question.

*Pénalité pour défaut d'inscription

- Pour un nageur non inscrit conformément dans une catégorie admissible dans le site national d'inscription et ayant participé à une compétition :
 - Le club d'appartenance du nageur aura l'obligation de l'inscrire dans la catégorie appropriée dans les 5 jours suivants **et** une pénalité de 50 \$ par nageur fautif sera envoyée au club.
 - Le comité organisateur ayant accepté dans son événement un nageur non-inscrit recevra une pénalité de 100\$ par nageur fautif.
- Pour un nageur ayant participé à une compétition en étant inscrit dans une catégorie inappropriée :
 - La FNQ procédera à son changement de statut au moment où elle reçoit le rapport de validation de Natation Canada. Le nageur sera inscrit comme nageur compétitif.
 - Des frais administratifs de 20 \$ seront facturés par la FNQ pour le changement de catégorie.

RÉSULTATS. CLASSEMENT ET RÉCOMPENSES

Résultats

- Les résultats en direct seront disponibles via le lien suivant (*ajouter le lien vers les résultats en direct*)
- Via l'application SplashMe.
- Sur le site de Natation Canada et swimrankings.net quelques jours après l'événement

AUTRES INFORMATIONS

Maillots de bain

Tous les nageurs et nageuses sont autorisés à nager avec le maillot de bain de leur choix lors de toutes les compétitions sanctionnées par la Fédération de natation du Québec. Il n'est pas nécessaire de déclarer le choix du maillot de bain au juge-arbitre si le tissu du maillot de bain est un textile à mailles ouvertes perméables et qu'il n'est pas raisonnablement considéré comme créant un avantage technique en termes de vitesse, de flottabilité ou d'endurance.

Photographie/vidéographie

Par souci de minimiser les risques, toutes les photos et vidéos prises lors des compétitions sanctionnées par la FNQ, qu'elles soient prises par un photographe ou vidéographe professionnel, un spectateur, le personnel de soutien de l'équipe ou tout autre participant, doivent respecter les normes de décence généralement acceptées. En aucun cas, les appareils photo ou autres dispositifs d'enregistrement ne sont autorisés dans la zone située immédiatement derrière les blocs de départ pendant les départs en entraînement ou en compétition, ou dans les vestiaires, les salles de bain ou toute autre zone d'habillement.

Tous les détails de la procédure relative à la photographie et à la vidéographie sont disponibles [ICI](#).

MESURES D'ADAPTATION POUR LES NAGEURS S/sourds et les malentendants

Cette compétition prévoit les mesures d'adaptation suivantes pour les nageurs S/sourds et malentendants : <https://www.swimming.ca/wp-content/uploads/2024/02/Nageurs-Ssourds-et-malentendants-fevrier-2024.pdf>

*Identifiez ce qui s'applique à votre compétition*1. Instruction non verbale assurée par une *personne de confiance

2. Une lumière stroboscopique3. Signaux manuels donnés par le starter/juge-arbitre ou autre personne

Les clubs doivent communiquer leur besoin d'adaptation au directeur de rencontre avant la date limite des inscriptions. Le personnel de soutien doit être inclus dans le fichier d'inscriptions.

*Notez que la personne de soutien doit avoir un statut « Enregistré » en tant que personnel de soutien avec Natation Canada, sinon son accès sera refusé.

Estrades et spectateurs

200 places.

Stationnement/accès pour les personnes à mobilités réduites

Le stationnement sur la rue et dans le stationnement adjacent est accessible.

RÈGLEMENTS ET ADMISSIBILITÉ

Les règlements de Natation Canada et ceux de la FNQ seront en vigueur, incluant le Règlement de sécurité de la natation en bassin.

Durant la compétition, les procédures de sécurité pour l'échauffement en compétition de Natation Canada seront en vigueur, un athlète fautif pourrait être pénalisé et ne pas participer à sa première épreuve de la session.

Admissibilité des nageurs et nageuses

Les nageurs et nageuses doivent être inscrits comme membres compétitifs ou non-compétitifs* à la Fédération de natation du Québec ou de sa propre fédération provinciale/nationale.

*Les nageurs et nageuses inscrits non-compétitifs doivent en être à leur première compétition de la saison en cours afin de pouvoir y prendre part.

Admissibilité des entraîneurs et entraîneuses

- Chaque entraîneur ou entraîneuse participant à une compétition devra être membre en règle de la FNQ ou de sa propre fédération provinciale/nationale.
- Afin de pouvoir participer à des compétitions sanctionnées de type provinciale, l'entraîneur ou l'entraîneuse d'un club québécois doit avoir minimalement obtenu le statut « certifié » du PNCE 101.
- Chaque club devra obligatoirement avoir une entraîneuse ou un entraîneur exclusivement dédié à sa fonction d'entraîneur(e) durant une compétition.

Admissibilité des clubs

Chaque club participant à cette compétition devra être membre en règle de la FNQ ou de sa propre fédération provinciale/nationale.

Merci de votre collaboration au maintien de la propreté du bord de la piscine et des vestiaires. Au plaisir de vous accueillir!

Bonne compétition



Profitez du programme de Choice Numéro d'identification client # **00622380** pour réserver et économiser !